

**Revue des missions de l'État :  
ça commence par un gros loupé !**  
Compte-rendu de l'assemblée générale de la DRAC Auvergne du 06 octobre 2014



Après avoir pris connaissance le 1<sup>er</sup> octobre de la note du directeur général des patrimoines (DGP) demandant que la « cartographie des missions » soit renseignée dans le tableau élaboré par la direction de l'action territoriale (DAT) avant le 2 octobre prochain, les organisations syndicales de la DRAC Auvergne ont informé l'ensemble des collègues de cette note préfigurant un démantèlement de nos missions préparé dans le secret et l'urgence.

**Nous avons interrogé la directrice régionale** sur les points suivants : à qui était adressée cette note (qui sont ces mesdames et messieurs les directeurs ?) L'a-t-elle reçue ? Et lui a-t-on demandé d'y répondre ? A-t-elle fait remonter des informations ? Sur quelle base ? Pourquoi les personnels n'ont-ils pas été informés ?

La directrice régionale nous a reçu ce matin et nous a indiqué :

- qu'elle ignorait à qui était destinée la note
- qu'aucun DRAC n'a été saisi officiellement
- que l'information a circulé via les réseaux associatifs professionnels (associations des DRACs, des conseillers, des conservateurs régionaux de l'archéologie, etc.), que certaines associations avaient fait remonter spontanément des informations.
- que tout cela semblait un « gros loupé » mais qu'elle ne pouvait le dire officiellement, ni répondre à la demande dans la mesure où elle n'était pas saisie
- qu'elle attendait la note de cadrage de la ministre pour répondre (après la note du DGP, et non avant comme on n'aurait pu l'imaginer...)

Suite à cela, **les personnels se sont réunis ce lundi 6 au matin en assemblée générale** (32 agents présents pour une réunion organisée dans l'urgence).

La circulaire de Manuel Valls du 18 septembre est claire sur ce qu'il entend faire des services déconcentrés de l'Etat : « quel devenir pour les services régionaux dans les régions actuelles qui ne seront plus chefs-lieux ? Comment accompagner ce changement ? Quelles conséquences sur la situation des agents de l'Etat et les parcours de carrières ? »

La circulaire est claire aussi sur la volonté d'avancer à marche forcée : bilans d'étapes mi-novembre et mi-janvier, rapport final 15 mars. Le gouvernement prévoit par ailleurs d'annoncer la réforme des services de l'Etat dès le 15 février.

**Les personnels sont déterminés à ne pas laisser faire ce démantèlement** qui signifie : abandon de nos missions de service public et de l'égalité d'accès à la culture sur tout le territoire, le risque de devoir déménager dans une métropole où le coût du logement est nettement supérieur à celui de l'Auvergne, au mépris de leur vie familiale, etc.

**Les personnels sont déterminés à se battre pour défendre leurs métiers, leurs statuts, leur Drac, dans leur périmètre actuel et sont conscients qu'il faudra le faire, dans l'unité**, tous ensemble avec les autres services déconcentrés et les établissements publics.

**D'ores et déjà les personnels envisagent une action collective le 17 octobre prochain, à l'occasion du prochain comité technique (CT) ministériel.**

Depuis cette réunion, nous avons été informés que le secrétaire général du ministère, Christopher Miles, convoque une « réunion d'information sur la revue des missions de l'Etat » le mercredi 8 octobre à 16 heures...**panique à bord ?**